

SOCIETE NATIONALE DE SIDERURGIE
 Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
 Siège social : Route Nationale n° 2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
 RC n° 3555 - NADOR

AVIS DE REUNION

Messieurs les actionnaires de SOCIETE NATIONALE DE SIDERURGIE « SONASID », société anonyme au capital de 390.000.000 DH, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire aux Bureaux de la SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT, 163, Avenue Hassan II, 14^{ème} Etage à Casablanca, le :

JEUDI 20 MAI 2010 A 10 HEURES

En vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires sur les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2009, approbation desdits comptes ;
- Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 telle qu'elle a été modifiée et complétée par la Loi 20-05; Approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice ;
- Affectation des résultats ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Changement du Représentant Permanent d'un Administrateur ;
- Quitus de gestion aux administrateurs ;
- Pouvoirs à conférer.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion, ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95 telle qu'elle a été modifiée et complétée par la Loi 20-05, les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RESOLUTIONS/EXERCICE 2009

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2009 tels qu'ils sont présentés, se soldant par un bénéfice net comptable de 296 204 895,53 DH. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2009.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la Loi 17-95 telle qu'elle a été complétée et modifiée par la Loi 20-05, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve l'affectation suivante des résultats :

Bénéfice net comptable	296 204 895,53 DH
Réserve spéciale pour investissements	(-) 44 671 556,88 DH
Report à nouveau sur exercices antérieurs	2.572 358,64 DH

Solde	254 105 697,29 DH
Réserves facultatives	4 805 194,29 DH

Bénéfice distribuable	258 910 891,58 DH
Dividende	(-) 257 400 000,00 DH

Solde	1 510 891,58 DH

Elle décide en conséquence de distribuer un dividende global de 257 400 000,00 DH, soit un dividende unitaire de 66,00 DH par action et d'affecter au compte report à nouveau le solde non distribué soit, 1 510 891,58 DH

Ce dividende sera mis en paiement selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur, à compter du 15 juin 2010.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'octroyer aux Administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice comptable 2009 pour un montant brut global de 1.120.000 DH, soit 80.000,00 dirhams par Administrateur.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte du changement de représentant permanent de la MUTUELLE CENTRALE MAROCAINE D'ASSURANCE qui est désormais M. Hicham BELMRAH.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion d'administrateur à M. Philippe FIEVEZ.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne quitus plein, entier et définitif de sa gestion d'administrateur à M. Christophe MONNOT.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.

ETAT DES DEROGATIONS		EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérégations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérégations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérégations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009
NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES								EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	5 453 359,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 453 359,32
• Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 453 359,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 453 359,32
• Primes de remboursement d'obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	32 364 952,19	3 107 783,06	0,00	15 412 463,74	0,00	0,00	0,00	43 508 628,99
• Immobilisation en recherche et développement								0,00
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	24 873 325,70	2 196 958,56	0,00	7 376 570,00	0,00	0,00	0,00	34 446 854,26
• Fonds commercial	7 491 626,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	0,00	910 824,50	0,00	8 035 893,74	0,00	0,00	7 376 570,00	1 570 148,24
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 287 961 765,08	175 582 572,56	0,00	56 488 054,85	5 039 263,19	6 680 307,48	64 523 948,59	3 443 788 873,23
• Terrains	54 220 842,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 220 842,55
• Constructions	473 722 496,46	2 914 231,35	0,00	8 457 589,33	4 655 000,00	0,00	0,00	480 439 317,14
• Installations techniques, matériel et outillage	2 603 511 491,31	115 503 197,28	0,00	48 030 465,52	0,00	6 680 307,48	0,00	2 760 364 846,63
• Matériel de transport	44 149 437,33	26 987,19	0,00	0,00	369 885,19	0,00	0,00	43 806 539,33
• Mobilier, matériel de bureau et aménagement	24 417 984,54	1 749 644,15	0,00	0,00	14 378,00	0,00	0,00	26 153 250,69
• Autres immobilisations corporelles	4 357 931,09	225 675,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 583 606,77
• Immobilisations corporelles en cours	83 581 581,80	55 162 836,91	0,00	0,00	0,00	0,00	64 523 948,59	74 220 470,12

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION								Au 31/12/2009	
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Date de clôture 6	Situation nette 7	résultat net 8	Produits inscrits au CPC de l'exercice 9
LONGOMETAL ARMATURE	INDUSTRIE	60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	58 494 100,00	31/12/2009	212 098 122,73	74 765 515,41	
TOTAL		60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	58 494 100,00		212 098 122,73	74 765 515,41	

TABLEAU DES PROVISIONS								Exercice du : 01/01/2009 au 31/12/2009
NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	243 850,95							243 850,95
2. Provisions réglementées	494 131 963,09			18 477 006,68				415 769 522,78
3. Provisions durables pour risques et charges	105 957 327,05						25 000 000,00	80 957 327,05
SOUS TOTAL (A)	600 333 141,09	0,00	0,00	18 477 006,68	0,00	0,00	121 839 446,99	496 970 700,78
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	227 165 943,16	81 677 308,95			187 201 454,23			121 641 797,88
5. Autres provisions pour risques et charges	1 215 970,04					1 215 970,04		
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								0,00
SOUS TOTAL (B)	228 381 913,20	81 677 308,95	0,00	0,00	187 201 454,23	1 215 970,04	0,00	121 641 797,88
TOTAL (A+B)	828 715 054,29	81 677 308,95	0,00	18 477 006,68	187 201 454,23	1 215 970,04	121 839 446,99	618 612 498,66

TABLEAU DES CREANCES								Exercice du : 01/01/2009 au 31/12/2009
CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			Montants représentés par effets
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et Organismes publics	Montants sur les entreprises liées	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	103 150 355,73	103 150 355,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
• Prêts immobilisés	5 702 460,67	5 702 460,67						
• Autres créances financières	38 953 795,06	38 953 795,06						
• Titres de participation	58 494 100,00	58 494 100,00						
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 039 205 802,95	1 062 166,11	1 038 143 636,84	70 959 268,26	0,00	229 242 211,29	158 687,34	209 671 760,67
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	9 131 929,94		9 131 929,94					
• Clients et comptes rattachés	784 346 278,49	1 062 166,11	783 284 112,38	70 959 268,26		2 462 219,00		209 671 760,67
• Personnel	1 039 334,16		1 039 334,16					
• Etat	218 704 560,93		218 704 560,93			218 704 560,93		
• Comptes d'associés	550 915,14		550 915,14					
• Autres débiteurs	24 811 546,06		24 811 546,06			8 075 431,36	158 687,34	
• Comptes de régularisation-Actif	621 238,23		621 238,23					

TABEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES				
		plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises		Montants vis-à-vis de l'Etat et Organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT									
• Emprunts obligataires									
• Autres dettes de financement									
DU PASSIF CIRCULANT	1 257 224 958,66		1 257 224 958,66			401 714 641,80	228 579 753,12		
• Fournisseurs et comptes rattachés	798 147 732,13		798 147 732,13		CHF	14 836,16			
					EUR	233 181 756,89			
					GBP	451 146,41			
					SEK	323 018,15			
					USD	167 743 884,19			
• Clients créditeurs, avances et acomptes	47 648 867,00		47 648 867,00						
• Personnel	20 104 400,33		20 104 400,33						
• Organismes sociaux	9 119 726,77		9 119 726,77						
• Etat	228 579 753,12		228 579 753,12				228 579 753,12		
• Comptes d'associés	152 173 431,81		152 173 431,81						
• Autres créanciers	678 868,85		678 868,85						
• Comptes de régularisation - Passif	772 178,65		772 178,65						

TABEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Sûretés données					
• Sûretés reçues	7 647 612,38	Hypothèque		Hypothèque en 1er rang sur les titres fonciers des logements cédés	
	10 000 000,00	Hypothèque		Hypothèque de 1er rang sur un terrain pour la garantie du risque foncier évalué à 10 Millions de Dirhams des terrains litigieux cédés à la SNEC	
	10 000 000,00	Hypothèque			Client

(1) Gage: 1 - Hypothèque; 2 - Nantissement; 3 - Warrant; 4 - Autres; 5 - (à préciser)
 (2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
 (3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT - BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	AU 31/12/2009	
	MONTANTS EXERCICE	MONTANTS EXERCICE PRECEDENT
• CAUTIONS ET AVALS	1 616 000,00	1 576 000,00
• AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		
- CREDIT D'ENLEVEMENT	30 000 000,00	30 000 000,00
- CREDITS DOCUMENTAIRES & REMISES DOCUMENTAIRES & ESCOMPTE	641 460 095,88	510 853 000,00
- COUVERTURE IMPORTATIONS 2007 ECHEANCE 2008 USD	-	51 139 623,00
- COUVERTURE IMPORTATIONS 2007 ECHEANCE 2008 EUR		
ENGAGEMENT RELATIF AUX AVANTAGES SOCIAUX ACCORDES POSTERIEUREMENT A L'EMPLOI, AUTRES QUE LES RETRAITES	75 046 000,00	65 746 000,00
- ENGAGEMENT DE CESSION DE 13 LOGEMENTS RESTANT A CEDER UNE VALEUR GLOBALE DE	3 268 883,06	3 268 883,06
- ENGAGEMENT DE CESSION DE TERRAIN POUR UNE VALEUR GLOBALE DE	30 629 563,79	30 629 563,79
• ENGAGEMENT DE MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT :		
• AU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (UN GROUPE SCOLAIRE ET 3 LOGEMENTS ECONOMIQUES)		
• A LA GENDARMERIE ROYALE (2 LOGEMENTS ECONOMIQUES ET UN LOCAL A USAGE DE BUREAUX ET D'HABITATIONS)		
TOTAL MAD	782 020 542,73	642 073 446,85
TOTAL USD		51 139 623,00

ENGAGEMENTS RECUS

- AVALS ET CAUTIONS		
- CAUTIONS RECUS DES CLIENTS	337 200 000,00	395 150 000,00
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN MAD	11 831 187,60	13 885 643,00
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN EUR	12 507 453,60	11 861 367,10
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN USD	1 466 217,79	1 466 217,79
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN SEK	2 266 450,00	2 266 450,00
- CAUTIONS RECUS DES FOURNISSEURS EN GBP	46 440,69	41 321,51
• AUTRES ENGAGEMENTS RECUS		
- HYPOTHEQUES DE 1ER RANG SUR LES TITRES FONCIERS DES LOGEMENTS CEDES	7 647 612,38	8 665 390,96
• HYPOTHEQUE DE PREMIER RANG SUR UN TERRAIN POUR LA GARANTIE DU RISQUE FINANCIER EVALUE A 10.000.000,00 DH RELATIF AUX TERRAINS LITIGIEUX CEDES A LA SNEC		
• HYPOTHEQUE CLIENTS	10 000 000,00	10 000 000,00
TOTAL MAD	366 678 799,98	427 701 033,96
TOTAL EURO	12 507 453,60	11 861 367,10
TOTAL USD	1 466 217,79	1 466 217,79
TOTAL SEK	2 266 450,00	2 266 450,00
TOTAL GBP	46 440,69	41 321,51

Passifs éventuels

A) SONASID S.A a fait l'objet en 2008, d'un contrôle de l'Office des Changes couvrant les exercices 2002 à 2007. A la suite de leur contrôle, SONASID a reçu une demande d'informations complémentaires à laquelle nous avons répondu point par point. Une réunion a été tenue avec l'Office de Change en date du 12/11/2009 au cours de laquelle la position de la SONASID a été expliquée et justifiée. A ce jour aucune notification ne nous a été parvenue de l'office des changes.

B) Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur le Revenu (IR) et celle de la taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS relatives aux exercices 2006 à 2009 ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet d'un contrôle et d'éventuels redressements.

PRICEWATERHOUSECOOPERS

 101, Bd Massira Al Khadra
 20100 Casablanca - Maroc

 Aux Actionnaires de SONASID S.A
 Casablanca

ERNST & YOUNG

 37, Bd. Abdellatif Ben Kaddour
 20050 Casablanca - Maroc

**RESUME DU RAPPORT D'OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 CERTIFIANT LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE SONASID S.A.
 EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 14 mai 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société SONASID S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant MAD 1 989 306 080 dont un bénéfice net de MAD 296 204 896.

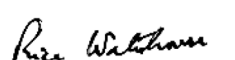
La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société SONASID S.A. au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

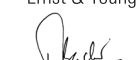
Casablanca, le 12 mars 2010

Price Waterhouse


 Mohamed Haddou-Bouazza
 Associé

Les Commissaires aux Comptes

Ernst & Young


 Bachir Tazi
 Associé